

COMMUNIQUE DE PRESSE

Tunis, le 8/07/2015

4^{ème} Programme d'Appui à la Relance : l'UE accorde un nouveau soutien de 100 millions d'euros aux réformes



8 juillet 2015: Signature du 4^{ème} Programme d'Appui à la Relance par l'Ambassadeur de l'UE Laura Baeza et le Ministre du Développement, de l'Investissement et de la Coopération internationale Yassine Brahim

Ce 8 juillet, l'Ambassadeur de l'Union européenne Madame Laura BAEZA et le Ministre du Développement, de l'Investissement et de la Coopération internationale, Monsieur Yassine BRAHIM, ont signé ensemble le 4^{ème} Programme d'Appui à la Relance. Par cette signature, c'est un nouveau montant de **100 millions d'euros** qui est alloué par l'Union européenne à la Tunisie, pour l'accompagnement des réformes.

Très concrètement, le don fait par l'Union européenne vise à mettre en place des réformes agréées conjointement par la Tunisie et l'UE. L'aide accordée s'orientera dans trois grandes directions:

- **Le soutien à la transition démocratique**, en accompagnant la mise en place de la Cour Constitutionnelle, mais aussi en soutenant les efforts destinés à la décentralisation, en vue d'organiser les élections locales et de rapprocher l'administration tunisienne des citoyens;

- **La lutte contre le chômage** essentiellement en renforçant le système de la formation professionnelle et en relançant le dialogue social au moyen de nouveaux accords tripartites entre le Ministère de la Formation Professionnelle et de l'Emploi, l'Union tunisienne de l'Agriculture et de la pêche, la fédération du Bâtiment et des travaux Publics et les branches respectives de l'UGTT;
- **La réforme de la gouvernance publique**, qui se concentrera sur la modernisation de certaines fonctions internes essentielles de l'Etat, pour renforcer son efficacité. L'effort portera en particulier sur la rénovation du cadre budgétaire, le renforcement de l'appareil statistique, sans oublier la réforme de l'administration fiscale.

Le financement sera alloué en deux temps, en fonction de l'avancement des réformes: un premier décaissement de 75 millions d'euros est prévu en décembre 2015, le second décaissement, de 25 millions d'euros, devant intervenir fin 2016.

En guise de conclusion, l'Ambassadeur a annoncé que la Délégation de l'UE en Tunisie travaillait d'ores et déjà sur le 5^{ème} programme d'appui à la relance, et avait demandé son adoption accélérée. Cette nouvelle étape marque "*la solidarité sans faille et la confiance des européens envers la Tunisie amie*", a conclu l'Ambassadeur de l'Union européenne.

Pour plus d'informations:

Délégation de l'Union européenne en Tunisie :

Francis Lemoine, chargé des programmes d'appui budgétaire- francis.lemoine@eeas.europa.eu